

Journées Nationales

30 novembre et 1^{er} décembre 2023

**Réussir ensemble le virage numérique
dans le médico-social**

1.4 : Coopération d'une grappe ESMS numérique

**Pascaline BARRY (EPAS65), Sylvie BENICOURT (EHPAD de Hautacam), Matthieu FAURE (DNS),
Marie-Sophie FERREIRA (ANAP), Guillaume MARION (DGCS), Agathe MORVAN (DGCS),
Nathalie MOSQUET (ANAP), Jonathan REISS (MAZARS)**

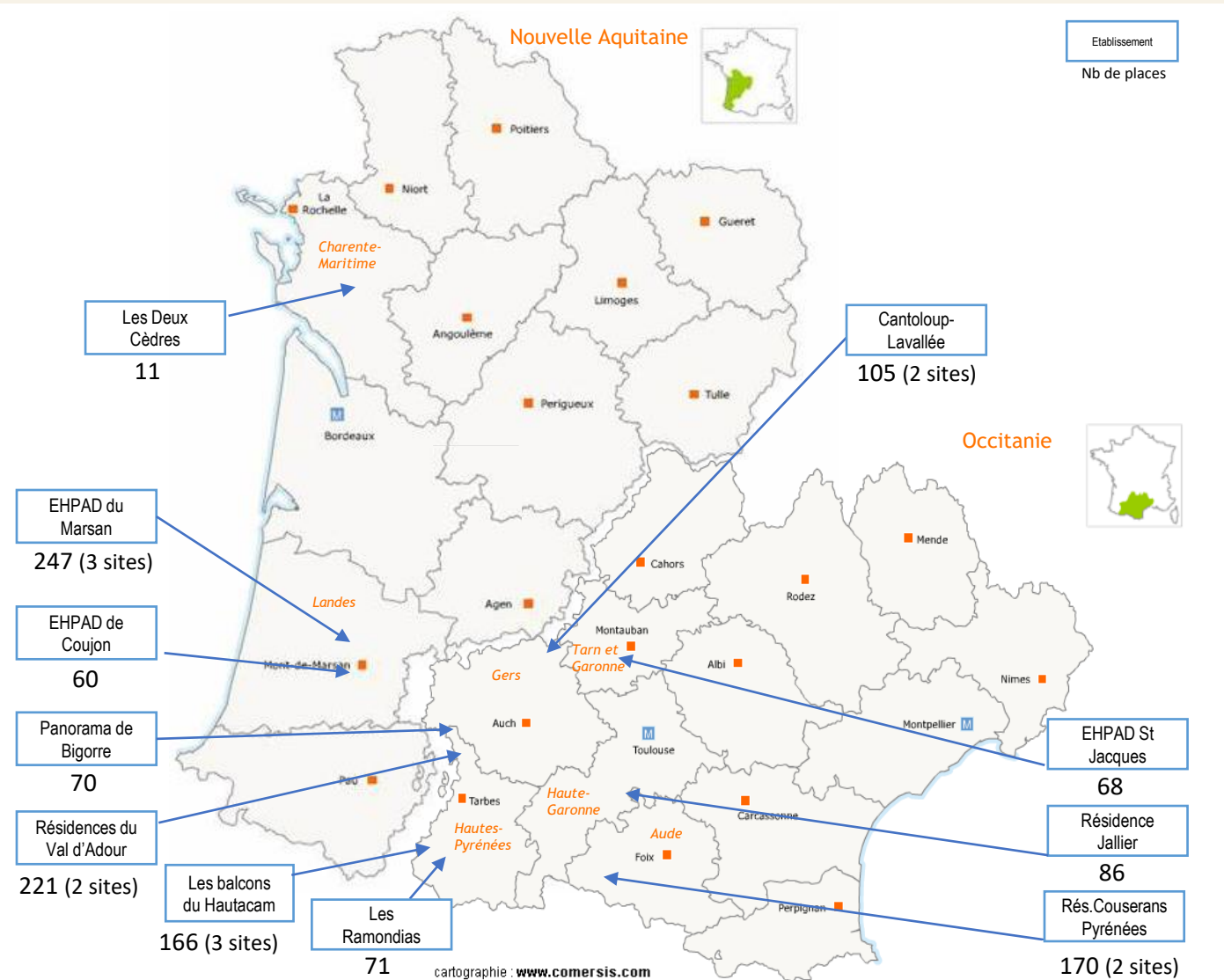
Salle 205

1.4 : Coopération d'une grappe ESMS numérique

Témoignages de Pascaline BARRY (EPAS65) et Sylvie BENICOURT (EHPAD de Hautacam)



Grappe ESMS numérique du Grand Sud Ouest - PA



- Dépôt de dossier le 19/04/2021
- 17 EHPAD + 1 FAM (12 OG)
- 17 ESMS publics + 1 associatif
- 1/3 des établissements avaient l'habitude de travailler ensemble (3 OG /12)
- 1/3 s'étaient déjà rencontrés lors de réunions régionales (4 OG/12)
- 1/3 ne s'étaient jamais rencontrés (4 OG/12)

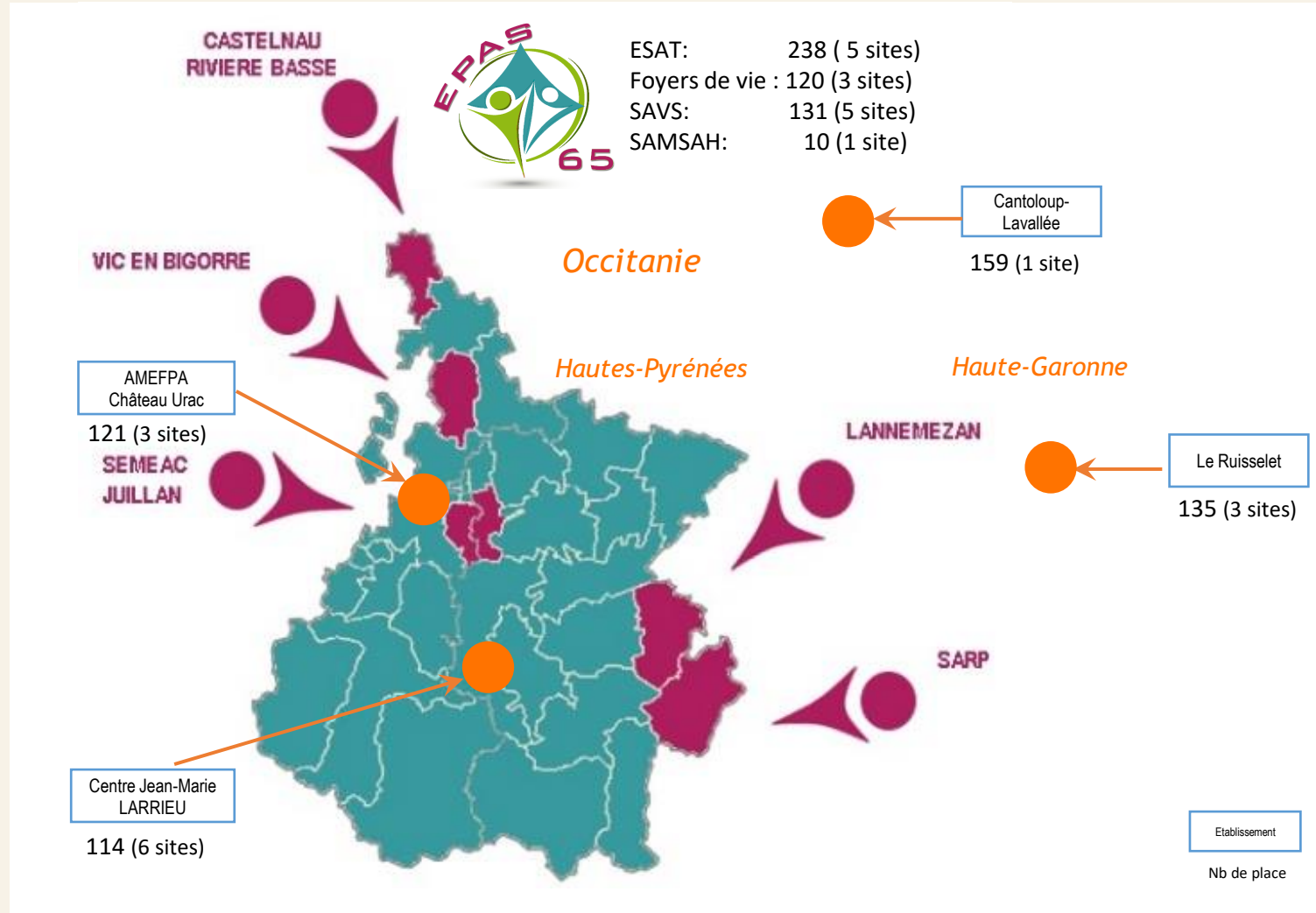
Défis de la coopération au sein de la grappe



- Devoir travailler ensemble sans se connaître
- Grande distance géographique
- 2 régions et 7 départements concernés : Occitanie et Nouvelle Aquitaine, avec des particularités liées à ce projet dans chacune des régions
- Etablissements de statuts différents : Fonction Publique Hospitalière, Fonction Publique Territoriale, Associatif



Groupement de coopération public du Sud Ouest – PH



- 1ère réunion d'échanges et de cadrage : février 2021
- Démarrage avec 23 établissements (3 OG), puis intégration d'un 4ème OG avec 3 établissements et d'un 5ème avec un établissement
- Les enjeux initiaux:
 - Le Resah
 - Raccordement des sites à la fibre Haut Débit
 - La cybersécurité

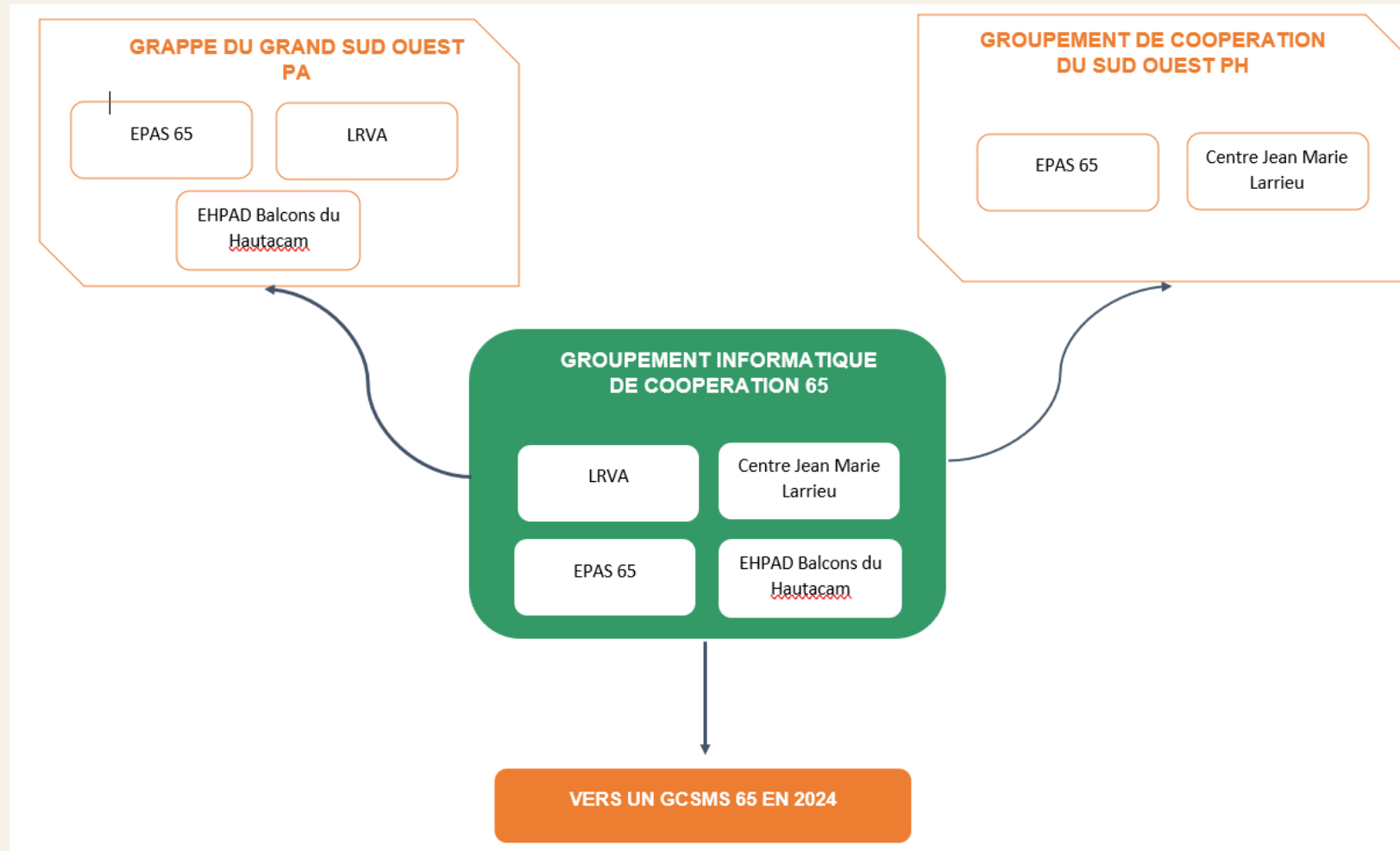
Quelques conséquences « partenariales »



- Formation certifiante Hacking pour les informaticiens (ANFH)
- Création d'un serious game cybersécurité pour les professionnels de terrain (ANFH)
- Extension de la grappe avec un quatrième partenaire AMEFPA Château d'Urac en 2022 et un cinquième partenaire Centre Cantoloup Lavalée en 2023
- Mise en place d'un Copil RGPD inter-établissements. Travail avec les Archives Départementales
- Vers la création d'un GCSMS en 2024 avec 4 OGs



Illustration des coopérations avant et après les grappes



1.4 : Coopération d'une grappe ESMS numérique

Marie-Sophie FERREIRA

Les recommandations de l'ANAP en matière de coopération médico-sociale

1.4 : Coopération d'une grappe ESMS numérique

Agathe MORVAN

Le GTSMS : un nouveau modèle de coopération

Le GTSMS : un nouveau modèle de coopération au service des usagers dans le secteur public

Objectif: rassembler les structures publiques qui n'auraient pas intégré un GHT

Comment?

Le regroupement d'au moins deux établissements sociaux et médico-sociaux, de services ou de personnes pouvant réunir des publics différents et des collectivités diverses

Une nouvelle forme de gouvernance transversale dotée d'une personnalité juridique de droit public

Le GTSMS : un nouveau modèle de coopération au service des usagers dans le secteur public

Qui?

Au moins 2 établissements:

A titre obligatoire :

- les EHPAD publics autonomes (y compris les établissements d'hébergement temporaire autonomes)
- les services d'aide à domicile publics autonomes (SSIAD/SPASAD/SAAD et à terme les services autonomie à domicile)
- les accueils de jour autonomes

➤ **Obligation d'adhésion aux GTSMS ou aux GHT**

A quelle échelle?

Un niveau territorial « *suffisant, tout en assurant une proximité pour permettre la mise en œuvre d'un parcours coordonné des personnes âgées dépendantes.* »

Le GTSMS : un nouveau modèle de coopération au service des usagers dans le secteur public

Quel fonctionnement?

- Une convention constitutive
- Un seul organe délibérant: l'assemblée générale
- Un organe exécutif: la direction
- Mutualisation d'au moins une fonction parmi les suivantes :
 - ✓ la fonction système d'information (mise en place d'un dossier usager et convergence des systèmes d'information concernant le patient) ;
 - ✓ la formation continue des personnels ;
 - ✓ la démarche qualité et gestion des risques ;
 - ✓ la gestion des ressources humaines ;
 - ✓ la gestion des achats ;
 - ✓ la gestion budgétaire et financière ;
 - ✓ les services techniques.

Le GTSMS : un nouveau modèle de coopération au service des usagers dans le secteur public

- Quelle stratégie commune? Le projet d'accompagnement partagé

La libre expression des besoins des personnes âgées dépendantes comme socle du plan d'accompagnement partagé

Contenu

- Transformation des modes d'organisation de l'accompagnement des personnes âgées
- Généralisation de la prévention liée aux risques de la dépendance
- Renforcement de la formation du personnel afin de l'adapter aux nouvelles problématiques de la dépendance
- Elaboration de partenariats renforcement du rôle des aidants

1.4 : Coopération d'une grappe ESMS numérique

Questions / Réponses



1.4 : Coopération d'une grappe ESMS numérique

Matthieu FAURE

Conclusion